

FONTAINES EN COM'1.5

L'actualité de notre village - mai 2021

Édito du Maire

Depuis plus d'un an, notre contexte est marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID19 qui bouleverse notre quotidien.

Aujourd'hui, nous devons continuer à faire attention aux autres autant qu'à nous, afin de nous préserver de ce fléau.

Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du CCAS et les bénévoles pour leur mobilisation qui a permis à de nombreux fontenois âgés de plus de 75 ans d'accéder à la vaccination.

Dans cette période encore compliquée, sachez que nous restons mobilisés auprès de tous.

En fin d'année 2020, la Municipalité a engagé une démarche pour la création d'une identité visuelle respectueuse de «Fontaines village d'eau et de pierre». Ainsi vous découvrez ci-dessus le logo officiel de la commune qui a été créé par une graphiste et adopté lors du Conseil Municipal du 23 mars 2021.

Ce logo va identifier la collectivité et ses services et ainsi prendre place progressivement sur l'ensemble des documents officiels.



Accompagnant ce bulletin, nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle plaquette touristique de la commune, élaborée par l'équipe de l'Office du tourisme en lien avec les membres du Comité consultatif « Culture et tourisme ». Vous y découvrirez les différents lieux patrimoniaux de notre village et deux nouveaux sentiers de promenade qui seront prochainement matérialisés par un pochoir au sol provisoire. Cette plaquette sera largement diffusée et permettra la mise en valeur de notre village auprès de tous.

Dans un esprit d'entraide et de solidarité en faveur de la qualité de notre cadre de vie, l'équipe municipale a souhaité organiser une journée verte qui aura lieu le samedi 5 juin. Nous aurons le plaisir de vous accueillir, différents ateliers pour petits et grands vous seront proposés ainsi que des temps conviviaux. (Cf le flyer ci-joint).

Comme vous pouvez le constater et malgré les nombreuses contraintes sanitaires, l'équipe municipale poursuit ses engagements.

Nous espérons également pouvoir mettre en place des temps d'échanges et de proximité dès que possible afin de vous retrouver.

Respectueusement,
Nelly MEUNIER-CHANUT

JOURNÉE VERTE

Participons ensemble à l'embellissement de Fontaines

**Samedi 5 juin
2021
de 9h à 17h**

Rendez-vous devant la salle
Saint-Hilaire

Repas du soir offert aux
participants



- Découverte et fabrication d'hôtels à insectes
- Nettoyage des lavoirs
- Nettoyage des ruisseaux
- Entretien et balisage des chemins de randonnée
- Aide à la préparation du repas du soir
- Découverte de la ruche
- Observation de la biodiversité des ruisseaux fontenois



Inscription en mairie ou par mail
accueil.mairie@fontainesenbourgogne.fr
avant le 22 mai 2021



Découvrez
Fontaines
Village d'eau et de pierre



Action du CCAS pour la vaccination contre la COVID-19

Le CCAS a proposé aux fontenois de plus de 75 ans de les inscrire via Doctolib ou par téléphone au centre de vaccination de Chalon ou de Givry. Les personnes ciblées ne disposaient pas de matériel informatique ou étaient peu familières avec son utilisation et ne pouvaient bénéficier d'une aide familiale ou amicale.

Le CCAS, aidé par des bénévoles, a assuré le transport des personnes isolées au centre vaccinal de Givry.

Pour ce faire, il a été réalisé une affiche, distribuée aux commerçants, placée dans les totems et nous avons également relayé l'information par le panneau d'affichage de la mairie et le Panneau Pocket.

A partir de la liste établie pour l'attribution du colis des anciens en décembre dernier, les membres du CCAS ont contacté les personnes.

Elles ont recueilli les informations nécessaires permettant leur inscription sur la plateforme Doctolib ou par téléphone. Ensuite un courrier de confirmation a été transmis à chaque personne pour l'informer des dates et heures de leurs 1er et 2ème rendez-vous.

Le CCAS a contacté la Préfecture en décembre 2020 afin de répertorier la résidence en tant que foyer logement pour bénéficier de la vaccination à domicile. Les résidents qui le souhaitaient ont été vaccinés le 30 mars et le 27 avril par une équipe mobile.



L'équipe mobile de vaccination

Le CCAS n'a pas disposé d'accès prioritaire, de ce fait la liste globale n'a pas pu être inscrite en une seule fois.

De plus, suite aux problèmes de livraison des vaccins, les membres du CCAS ont été confrontés très rapidement à l'impossibilité d'inscrire les personnes que ce soit sur la plateforme Doctolib (pas de plage de rendez-vous disponible) ou par téléphone (répondeur indiquant l'absence de vaccins).

De nombreuses tentatives d'inscription se sont soldées par un échec. Parfois une connexion tardive (23h) a permis d'inscrire quelques Fontenois.

Nous avons inscrit sur notre liste les personnes au fur et à mesure des demandes et nous n'étions pas en charge de définir les personnes prioritaires au sein du public concerné.



Parmi les 190 personnes de plus de 75 ans, 92 personnes ont demandé l'aide du CCAS pour leur inscription. 9 d'entre-elles ont été vaccinées à domicile par le médecin traitant, 11 ont été vaccinées par une équipe mobile. 72 ont été inscrites aux centres de vaccination de Givry, Chalon, Beaune et Tournus et la plupart ont reçu leur deuxième injection.

La volonté de proximité, l'écoute, l'analyse spécifique des besoins ainsi que l'engagement des membres du CCAS et des bénévoles ont permis le succès de cette opération.

Point écoute psychologique du Grand Chalon

L'épidémie de coronavirus est une source de préoccupation et d'anxiété pour bon nombre de concitoyens.

Depuis plusieurs années, le Grand Chalon propose un point écoute assuré par un psychologue. Les entretiens sont individuels, confidentiels et gratuits.

Ils sont possibles :

- en présentiel à l'Espace Santé Prévention (5 rue Maugey à Chalon),
- ou en téléconsultation,

les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au **03 85 46 14 57**.

Ce point écoute vise avant tout le dépistage et l'orientation vers d'autres professionnels qui assureront un suivi si nécessaire.



Espaces verts, Espaces publics

Le comité de fleurissement a repris ses activités bon train ; nos massifs sont nettoyés, taillés et préparés pour les futures plantations : merci aux bénévoles qui font un travail remarquable sous la houlette de François G.

Si des volontaires souhaitent rejoindre l'équipe ou désirent entretenir et arroser un massif près de chez eux, qu'ils n'hésitent pas à se manifester.

Les agents techniques de la commune sont à jour des tontes dans le village ; ils ont planté également des arbres autour des nouveaux terrains de sport. D'autres arbres seront plantés à l'automne, et si vous voyez un endroit dans la commune où ils seraient utiles, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

L'aménagement du monument aux morts se poursuit : après le nettoyage des pierres, l'arrosage automatique a été posé et deux lilas des indes sont en place. La pelouse et les fleurs peuvent maintenant pousser.

Au sujet des trottoirs :

En abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics, la végétation reprend progressivement ses droits et s'installe en particulier sur les trottoirs.

La fauche de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre très importante et un bruit de machine quasi permanent, ce qui n'est pas envisageable !

L'herbe ne peut plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement. Notre perception doit évoluer mais cela ne veut pas non plus dire qu'on doit tout laisser faire.

Afin de préserver les espaces verts et les jachères fleuries de notre village et de respecter le travail des bénévoles et des agents, nous vous demandons de ne pas stationner sur l'ensemble des paquiers.

Le respect des espaces verts est le respect d'un bien commun.

Chaque habitant est acteur de l'image de son village et peut participer à son entretien et son embellissement.

Merci de votre aide.



Finances



Présenté en commission municipale des finances du 11 mars pour échanges et observations, le budget primitif 2021 a été voté à l'unanimité des membres du conseil municipal lors de la séance du mardi 23 mars 2021. Quels sont les points essentiels à retenir pour le budget principal de notre commune ?

Pour la section de fonctionnement qui est d'un montant de 1 695 000 €, deux volets méritent d'être soulignés :

- la prudence nécessaire pour les produits dont plus de 90 % proviennent des deux chapitres budgétaires relatifs aux impôts et taxes d'une part, aux dotations et subventions d'autre part. En effet, si la nouvelle étape de la suppression de la taxe d'habitation doit s'accompagner d'une compensation à l'euro près pour les communes, plusieurs dotations de l'État seront sans doute en baisse. Malgré ces incertitudes, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux ;
- la volonté de contenir les charges de fonctionnement sans négliger l'entretien général des bâtiments et installations publiques, ni les dépenses liées à notre cadre de vie. Ainsi, bien que la situation sanitaire actuelle bloque de nombreuses activités, nous avons choisi de soutenir nos associations locales et de réaliser des travaux pour améliorer la pratique d'activités sportives : terrains de football (carottage) et de tennis (démoussage).

Pour la section d'investissement, nous avons avant tout une contrainte forte : la commune doit se désendetter, ce qui se traduit par une dépense obligatoire (remboursement de 158 000 € de capital au titre des emprunts existants) et une absence de recette potentielle (pas de nouvel emprunt). Malgré ce contexte difficile, le budget de la section investissement s'élève à 1 673 000 € grâce à la mobilisation de subventions de l'État, de la Région, du Département et du Grand Chalons.

Outre les opérations engagées l'an dernier et à terminer, nous avons retenu trois grandes priorités :

- poursuivre les travaux de restauration de l'église avec une seconde tranche pour un montant de 313 200 € TTC ;
- engager une première tranche de travaux pour lutter contre les risques d'inondations avec l'extension du bassin du Fourneau pour un coût prévisionnel de 302 400 € TTC ;
- réaliser des travaux de voirie et sécurisation pour un montant de 125 000 € TTC.

Par ailleurs, sont également inscrites au budget 2021 les dépenses suivantes : l'aménagement des entrées du Parc Sainte Suzanne, l'achat de nouveaux équipements informatiques aux écoles, des jeux extérieurs pour les enfants, du mobilier urbain, l'installation d'un nouveau columbarium au cimetière, des travaux au monument aux morts, le renouvellement de cinq bornes incendie.

Comme vous pouvez le constater, de nombreuses réalisations seront engagées en 2021, tout en respectant notre choix de ne pas dépenser l'argent que nous n'avons pas.

Et Boum !!! Un chapiteau près de chez vous



Du 23 au 30 mai, la compagnie Boumkao installera son chapiteau Parc Saint Hilaire.

Ce projet « Et Boum !!! » mené en partenariat avec la commune de Fontaines, permettra aux habitants de découvrir des artistes en création, leurs pratiques et leurs œuvres.

Durant cette semaine, une compagnie profitera du chapiteau pour créer et répéter, des ateliers et des rencontres seront organisés et deux temps forts, spectacles et concerts, permettront aux Fontenois d'investir le chapiteau. La culture pour tous et par tous.

Pour information, la compagnie Boumkao a pour mission de promouvoir les arts vivants et en particulier les arts du cirque dans les territoires éloignés des lieux de représentations. Depuis 9 ans, elle organise le festival « La Planche à Clous » à Rully et depuis 5 ans le festival « Circocopias » à Chagny.

Et boum, vivement l'explosion... de joie.

Incivilités

Nous regrettons tous régulièrement les incivilités qui dégradent notre cadre de vie.

Comme par exemple : les dégradations des bâtiments, les dépôt d'ordures, les barbecues sauvages, le vol et la cueillette dans les massifs ou encore les déjections canines.

Ces incivilités représentent à la fois un coût financier et des heures de travail non négligeables pour la collectivité. Le temps et le budget consacrés à réparer, nettoyer ou contrecarrer ces incivilités pourraient être employés à des fins plus utiles dans l'intérêt de tous.

Il appartient à tous de faire en sorte que notre village soit agréable. N'hésitez pas à nous informer des incivilités observées.

Actualités

La carrière de Saufouret :

Une grotte servait de refuge aux carriers de l'époque de l'exploitation. Ils ont laissé leur trace sur les parois. Deux membres du comité culture et tourisme ont nettoyé et déblayé les abords pour pouvoir mieux y pénétrer. Quentin DEMOURON les a rejoint pour tourner cette superbe vidéo.

<https://fb.watch/4UaKpjOMwn/>

Changement de propriétaires :

La boulangerie BONNOT devient la boulangerie de Romain CIANNI.

Bienvenue à la nouvelle équipe et bonne continuation pour la famille BONNOT.

Elections : double scrutin Départementales et Régionales

Les dimanches 20 et 27 juin 2021. Date limite des inscriptions sur liste électorale, le 14 mai 2021 sur service-public.fr ou en mairie.

Terrains de tennis :

Le démoussage des terrains a été réalisé. A vous de jouer!



SUEZ :

Un engagement a été pris par le concessionnaire pour nettoyer certaines canalisations d'eau potable avant le 30 juin 2021.



Les décorations de Pâques, dans la cour de la mairie.